

CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 3 février 2025 à 18h

N° 3

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DU LOIRET AU TITRE DU FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT COMMUNAL 2025 - VOLET 3 - CONSTRUCTION D'UN PÔLE ENFANCE - PETITE ENFANCE (TRANCHE 1)

Note de synthèse :

Le projet consiste à démolir le centre des « Quatre saisons » situé au 3, rue de Crowborough, à Montargis, et à construire à son emplacement un bâtiment en matériaux biosourcés (structure bois-paille) abritant une école maternelle de 9 classes, une halte-garderie de 15 berceaux, une crèche de 40 berceaux et divers espaces mutualisés entre la crèche et la halte-garderie, complétés par 1 870 m² d'espaces extérieurs (espace de jeux, cour de l'école, cour de service, parking), soit sur le périmètre de la friche traitée, la réalisation de 3 638 m² d'équipement public. Le projet prend place dans le quartier Est de la ville, quartier de La Chaussée.

Il est proposé de présenter une demande de subvention au Département du Loiret, sur 3 exercices, pour ce projet (3 tranches). N'est soumise au subventionnement du Département pour 2025 que la tranche 1 du projet, qui concerne les lots Terrassement, Gros œuvre, Maçonnerie, Structure bois, Façades, Couverture étanchéité, Menuiseries extérieures occultations.

Projet de délibération :

Monsieur le Maire expose le projet suivant : Construction d'un pôle enfance - Petite enfance (tranche 1), qui abritera une école maternelle de 9 classes, une halte-garderie de 15 berceaux, une crèche de 40 berceaux et divers espaces mutualisés entre la crèche et la halte-garderie, complétés par 1 870 m² d'espaces extérieurs (espace de jeux, cour de l'école, cour de service, parking), soit sur le périmètre de la friche traitée, la réalisation de 3 638 m² d'équipement public.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 3 951 000 € H.T.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide du Département du Loiret.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **ADOPTE** le projet - construction d'un pôle enfance - Petite enfance (tranche 1) - pour un montant total du projet de 3 951 000 € H.T.

- **ADOPTE** le plan de financement ci-dessous :

| Dépenses (€) | H.T. | Recettes HT (€) | |
|--------------|-------------|-----------------|-------------|
| Projet | 3 951 000 € | Etat | 617 000 € |
| | | Région | |
| | | Département | 52 000 € |
| | | CAF | 1 000 000 € |
| | | AUTOFINANCEMENT | 2 282 000 € |
| Total | 3 951 000 € | Total | 3 951 000 € |

- **SOLLICITE** une subvention de 52 000 € auprès du Département du Loiret.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.